

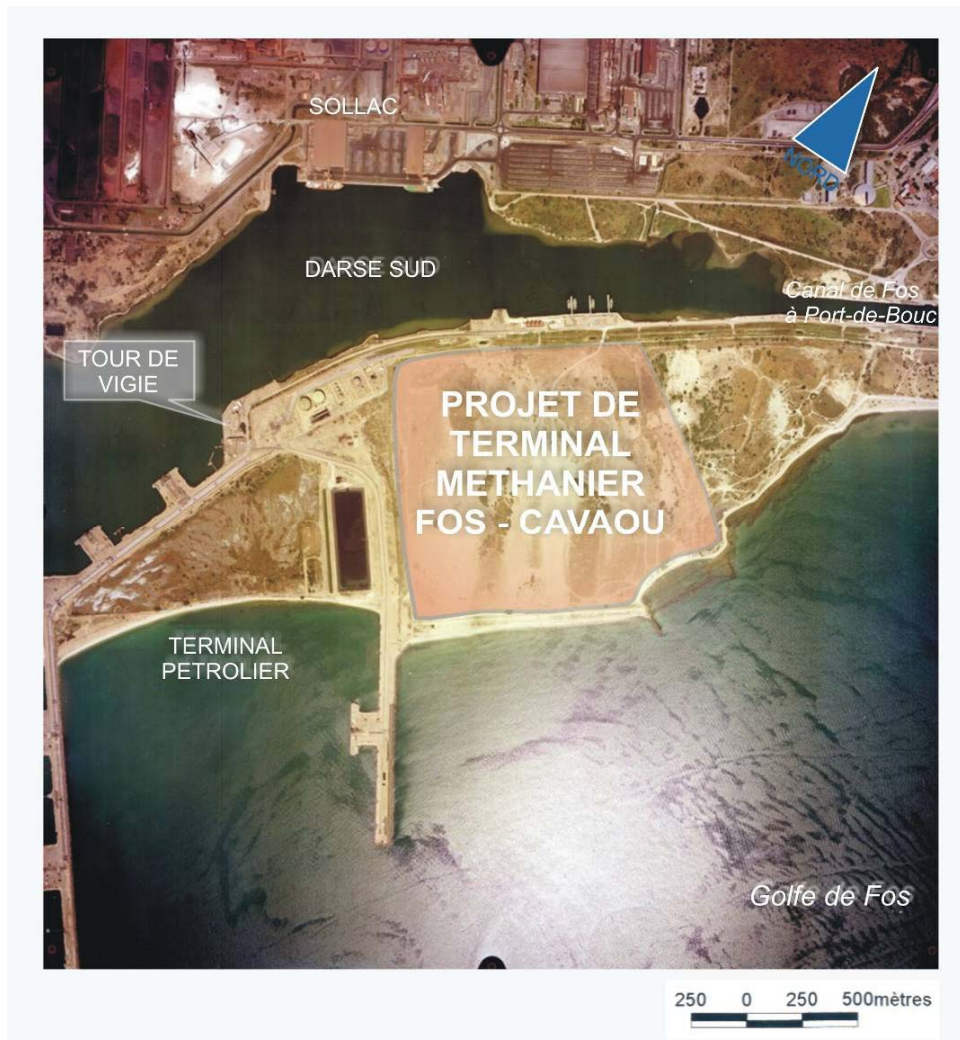
## B. ENVIRONNEMENT DU TERMINAL DE FOS CAVAOU

### B.1. Situation géographique

Le terminal méthanier de Fos-Cavaou, dont la mise en service est prévue à la fin 2007, est implanté sur la commune de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), au lieu-dit la presqu'île du Cavaou située au cœur du golfe de Fos (Bouches-du-Rhône), à l'extrême *sud* de la zone industrialo-portuaire gérée par le Port Autonome de Marseille (PAM). Le site est encadré au *sud* par la mer Méditerranée, au *nord* par la darse sud et le canal de Fos à Port-de-Bouc, à l'*est* par la plage du Cavaou et à l'*ouest* par le terminal pétrolier.

Deux cartes à la fin du document permettent de le localiser dans la grande région de Marseille et sur le territoire de Fos-sur-Mer.

La presqu'île du Cavaou est un espace gagné artificiellement sur la mer, il y a environ 30 ans. Son soubassement est constitué de déblais issus du creusement des darses du port lors de sa création dans les années 1970. Le terrain comprend aujourd'hui une couche supérieure de sables fins dunaires, une couche intermédiaire de sables et limons saturée en eau saumâtre, et une couche compacte aquifère et très perméable de cailloutis de la Crau.



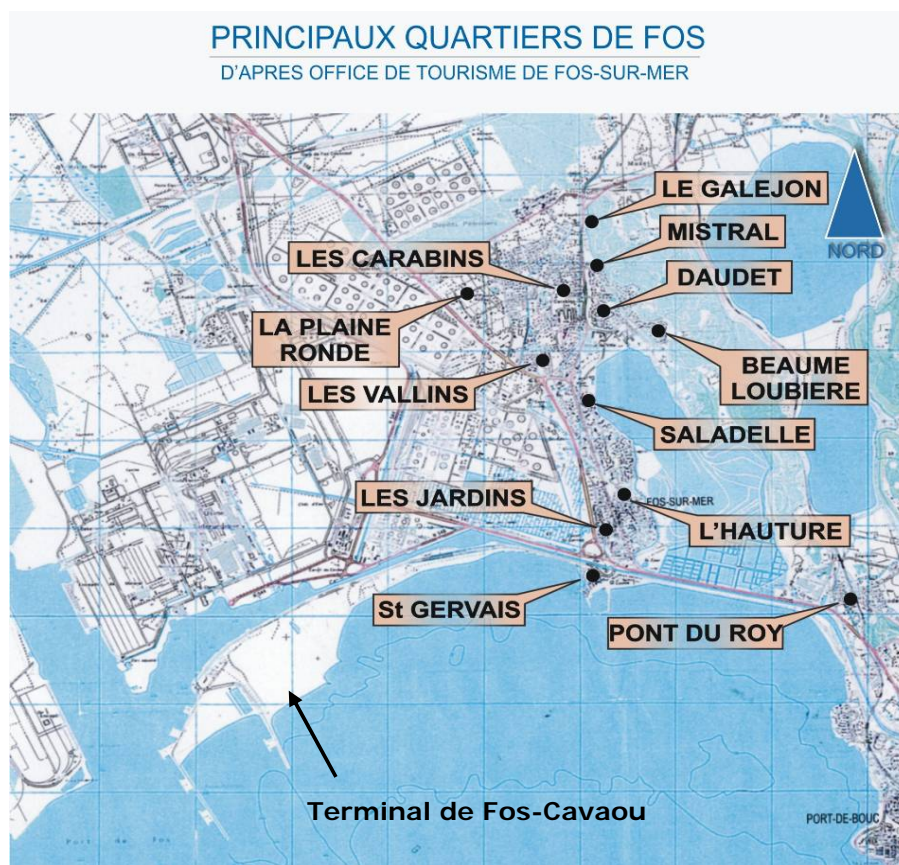
## B.2. Démographie et habitat

Les résidences les plus proches du terminal de Fos-Cavaou se situent à 3,2 km à « vol d'oiseau ».

Le dernier recensement de la population réalisé en mars 1999 par l'Institut National de la Statistique et des Études économiques (INSEE) comptabilise sur la commune de Fos-sur-Mer, 13 922<sup>1</sup> habitants, soit une densité de 151 habitants par km<sup>2</sup>. La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent de 1990. En neuf ans la commune a gagné 2 317 habitants, grâce à un solde migratoire élevé.

La structure de la population est plutôt jeune puisqu'il y a environ 30 % de moins de 20 ans, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (24 %) et seulement 3 % de plus de 75 ans contre 8 % dans le département.

Le parc de logements est récent, 91 % d'entre eux ont été construits après la dernière guerre. Une grande majorité des résidences principales (73 %) sont des maisons individuelles et 58 % des ménages sont propriétaires de leur logement. Les quartiers résidentiels se concentrent en deux points à l'est de la RN 568 : le centre-ville au pied de l'Hauture et à proximité de l'étang de l'Estomac, et plus au nord entre la RN 578 et la RN 569 où la densité est moins importante dans les quartiers Plaine Ronde, Carabins et Courbedonne.



<sup>1</sup> Population sans double compte, c'est-à-dire qu'on y enlève les personnes comptées deux fois, telles que les étudiants qui ont souvent deux adresses.

L'équipement automobile est particulièrement important car 91 % des ménages ont au moins une automobile; dans le département, cette proportion est de 77 %.

La proportion de population active s'élève à 57 % dont la majorité exerce dans la commune. Le taux de chômage est légèrement inférieur à celui de l'arrondissement avec 18,1 % contre 19,7 %. Les secteurs d'activité en baisse sont l'agriculture, les bâtiments et travaux publics ainsi que le secteur industriel même s'il reste toutefois très supérieur à celui du département. Une augmentation du tertiaire est observée.

Les principales infrastructures de la commune sont le port industriel, le port de plaisance Saint-Gervais, quatre écoles, quatre gymnases, trois stades sportifs, une Maison de la mer.

### **B.3. Port Autonome de Marseille (PAM)**

#### **B.3.1. Historique**

La création d'un port à Marseille remonte à 2600 ans lorsque les Grecs fondent un comptoir portuaire dans la corne *nord-est* nommée Lacydon (actuellement Vieux Port). Puis les romains développent sa rive *nord* sous le nom de Massalia. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Louis XII décide la construction du quai de la rive *nord*. Après de nombreuses transformations des quais et des profondeurs de bassins, le port s'ouvre au grand commerce au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur décision de Napoléon, le creusement du canal d'Arles à Bouc amorce la liaison Rhône-mer. Dans les années 1850, le port sort de son berceau avec le creusement du bassin de la Joliette. Puis, débute peu de temps après, les bassins d'Arenc et du Lazaret. Aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'extension portuaire occupe le littoral marseillais jusqu'à la chaîne de l'Estaque.

C'est au début des années 1900 que les premiers ateliers et dépôts pétroliers s'installent à Port-de-Bouc. En 1911, c'est le début de la construction du tunnel maritime du Rove qui relie le port de Marseille à l'étang de Berre (7 km). Ceci correspond aux premières arrivées de pétrole à Port-de-Bouc. Dans la décennie, trois raffineries sont édifiées à Lavéra, Berre et la Mède.

Après la seconde Guerre mondiale, le boom du pétrole commence : il faut créer le port du XXI<sup>e</sup> siècle en prolongeant les bassins de Marseille mais surtout en développant des annexes. Le golfe de Fos et les milliers d'hectares qui le bordent offrent les espaces nécessaires. Un syndicat mixte achète les terrains et très vite l'État investit dans une opération d'ampleur nationale. En 1962, le pipeline européen Fos-Karlsruhe effectue sa première livraison de pétrole brut. Trois ans après, c'est le démarrage de la raffinerie de Fos, quatrième unité du secteur. Ce sont également les premiers dragages dans le golfe et sur le littoral de Fos afin d'accroître la capacité d'accueil des navires.

En 1966, suite au vote de la loi sur les ports Autonomes (1965), l'installation officielle du Port Autonome de Marseille (PAM) se concrétise par sa prise en charge des installations portuaires de Marseille, Caronte, Port-de-Bouc, Lavéra, Fos, Port-Saint-Louis-du-

Rhône ainsi que les zones industrielles de Fos et Lavéra. Ce n'est qu'en 1968 que les installations de Fos sont inaugurées.

Le terminal méthanier de Fos-Tonkin est inauguré en 1972; celui de Fos-Cavaou sera mis en service en 2007.

### B.3.2. Urbanisme

La zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer est régie par le règlement d'aménagement annexé à l'arrêté préfectoral du 23 janvier 1993.

Ce règlement nomme le Port Autonome de Marseille (établissement public de l'état) responsable de l'aménagement et de la gestion de la zone.

Il définit par ailleurs les règles concernant :

- ❑ L'organisation de la zone et des implantations;
- ❑ L'implantation et les volumes des constructions;
- ❑ Les servitudes et les règles particulières relatives :
  - À l'alimentation en eau;
  - À l'aspect architectural.

### B.3.3. Infrastructures existantes

Le PAM compte deux ensembles : les bassins *ouest* situés dans le golfe de Fos et les bassins *est* à Marseille. Les bassins *ouest* comprennent trois entités : les bassins de Fos, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Port-de-Bouc/Lavéra/Caronte. La zone portuaire de Fos se développe sur 10 000 ha et représente un investissement<sup>2</sup> de 7 milliards de francs de la part de l'État et de 87 milliards de francs pour les entreprises.

Un plan des bassins Ouest est fourni à la fin du document.

### B.3.4. Trafic maritime

Le trafic des bassins *ouest* en milliers de tonnes<sup>3</sup> pour l'année 2000 est présenté dans le tableau issu du Service statistique du PAM.

	<b>Bassins est</b>	<b>Bassins ouest</b>	<b>Ensemble des bassins</b>
Marchandises diverses	7 136	6 343	13 479
dont conteneurs :	3 110	4 055	7 165
Vracs solides	387	15 112	15 498
Vracs liquides	91	3 347	3 438
Hydrocarbures	0	61 682	61 682
Soutage pétrolier	/	/	1 608
<b>TOTAL</b>	<b>7 613</b>	<b>86 483</b>	<b>95 705</b>

<sup>2</sup> Soit respectivement 750 millions de dollars et 9,3 milliards de dollars (taux de change 2006).

<sup>3</sup> Import / export cumulés.

Ces résultats montrent la prédominance du trafic pétrolier pour l'activité générale du bassin *ouest*.

L'évolution du trafic maritime est positive par rapport à 1999, de +4,1 %. L'évolution du trafic d'hydrocarbures sur la même période est légèrement en deçà de la moyenne puisque l'augmentation est de +2,7 %. L'activité la plus dynamique reste le vrac solide avec +12,6 % tandis que la plus importante régression est attribuée au vrac liquide (-3,4 %).

À la navigation maritime, il faut ajouter la navigation fluviale et fluvio-maritime qui est pratiquée sur les canaux. La section du canal de Fos à Port-de-Bouc assure la jonction entre la darse *sud* et le port pétrolier de Lavéra. Son tracé emprunte le parcours d'un ancien bief maritime qui avait été obstrué lors de la création des terre-pleins de la zone de Fos. Sa largeur est d'environ 200 m sur sa section à l'*ouest* par rapport pont Saint-Gervais. Elle devient plus étroite après le pont, avec une largeur de 175 m. La navigation fluviale représente la majeure partie du trafic avec la présence de barges ou d'automoteurs. Il existe un trafic propre au PAM et à l'administration : police, gendarmerie, affaires maritimes, services maritimes, etc. Un poste de remorqueurs est présent dans le canal et génère un trafic à chaque nouvelle escale dans le port.

Le PAM est le troisième port européen en termes de volume de trafic (95,7 millions de tonnes) derrière Rotterdam (323,4 millions de tonnes) et Anvers (130,5 millions de tonnes).

#### **B.4. Industrie**

La zone industrialo-portuaire de Fos représente environ 7 000 emplois directs et 15 à 20 000 emplois indirects. Ce chiffre a chuté depuis les quinze dernières années en raison de l'augmentation de la productivité et du climat économique. Le tissu industriel de Fos, développé à proximité du littoral, compte 20 grosses unités dans 6 domaines :

- ❑ Le pétrole;
- ❑ la chimie que l'on peut diviser en deux sous-ensembles : la chimie fine et la pétrochimie;
- ❑ la sidérurgie;
- ❑ la construction métallique;
- ❑ le gaz naturel;
- ❑ la collecte et le traitement des déchets industriels.

Sur le territoire de la Ville de Fos-sur-Mer la zone industrialo-portuaire représente 7 000 ha et compte 17 sites Seveso. Cette concentration industrielle met la protection des habitants et de l'environnement au premier plan des enjeux publics. L'information municipale, les exercices de simulation de PPI (Plan particulier d'intervention), les mesures édictées par la DRIRE (Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement), les recommandations préconisées par le CYPRES (Centre d'information du public pour la prévention des risques industriels et la protection de l'environnement), participent à une meilleure prise en compte du risque industriel par les élus, les habitants et les industriels.

Dans un rayon de 1 km autour du terminal de Fos Cavaou, on recense :

- Traitement des déchets industriels RTDH 100 m 6 employés
- Usine sidérurgique SOLLAC-ARCELOR 1 000 m 3 650 employés

Les autres entreprises voisines, se situant dans un périmètre plus éloigné, sont répertoriées ci-après :

- Dépôt pétrolier DPF 1 800 m 59 employés
- Dépôts ESSO 2 000 m 249 employés
- Usine chimique ARKEMA 2 700 m 475 employés  
(ex ATOFINA-ATOCHEM)

### **B.5. Agriculture et élevage**

Les pratiques agricoles sur les terrains du PAM ont lieu assez loin au *nord* du Cavaou.

À titre indicatif, les exploitants pratiquent l'élevage de troupeaux ovins, bovins ou équins. La mise en culture des terres ne subsiste que sur le secteur du Radeau, au *nord-ouest*. La saliculture a été abandonnée depuis 1980.

### **B.6. Pêche professionnelle**

Le golfe de Fos appartient au quartier maritime de Martigues. Il est difficile de connaître la provenance des pêcheurs qui y travaillent régulièrement (milieu ouvert à tous les ports méditerranéens). Toutefois, les pêcheurs locaux des ports de la Côte Bleue, de l'Étang de Berre, de la Camargue, du golfe de Beauduc et des Saintes-Maries-de-la-Mer travaillent certainement très régulièrement dans le golfe de Fos.

Le secteur de Fos est fréquenté par :

- Les petits métiers pêchant dans la bande côtière avec des engins diversifiés : arts traînants, dormants, encerclants, fixes (traîne, nasse, calens, drague, tellinier, plongée en scaphandre, etc.). Environ 25 engins ont été identifiés. Le filet reste tout de même le plus utilisé. Les espèces cibles sont la sole, le muge, les rougets, l'athérine, la dorade royale, le congre, la rascasse, le loup et le merlu. Les pêches en plongée (oursin et corail) constituent une spécialité locale (11 % des petits métiers en 1999) ainsi que la récolte des tellines.
- La majeure partie des chalutiers pratique le chalut de fond et capture des espèces benthiques présentes sur le plateau continental, sur des profondeurs de 70 à 120 m environ. Une minorité pratique une activité mixte de chalut benthique et pélagique. Dans ce dernier cas, les espèces recherchées sont les poissons bleus et essentiellement la sardine et l'anchois.
- Les lamparos qui pratiquent la pêche aux poissons bleus la nuit à l'aide d'une senne et d'un dispositif lumineux.
- Les thoniers qui partent en campagne de plusieurs semaines sur de grandes embarcations à la recherche du thon rouge. Leur pratique de haute mer n'interfère pas sur les autres pêches.



- ❑ Selon les Affaires Maritimes, pour l'année 2000, le quartier Martigues compte environ 190 embarcations dont 83 % de petits métiers et 15 % de chalutiers. Il ne subsiste que quelques unités de thoniers et lamparos. Les équipages à la pêche représentent 440 inscrits en 1999. Les principaux points de débarquements sont Port-de-Bouc et Martigues-Carro.
- ❑ La pression de pêche des chalutiers est la plus importante sur les espèces nobles telles que le loup, la dorade et la sole à forte valeur marchande. En raison de sa morphologie de large plateau continental recouvert de dépôts sableux, le golfe du Lion est propice au chalutage. La zone de Fos, limite *est* du golfe du Lion, est donc une zone d'intérêt halieutique particulièrement sensible notamment pour ses nourriceries localisées dans la bande des trois miles nautiques.

Les bassins de production pour la mytiliculture de Carteau sont les plus importants de la région avec une production de 1 500 tonnes de moules par an et représentent environ 50 producteurs.

Le port Saint-Gervais (port de plaisance de Fos-sur-mer) comporte un espace réservé aux petits métiers au nombre de 5 en 1999. Ce sont des patrons pêcheurs qui exercent seuls avec des embarcations de 7-8 m. Ils pratiquent le filet maillant ou le trémail. Un seul d'entre eux pratique la pêche en plongée (moules). Ces pêcheurs vendent directement leur pêche sur des étals à leur lieu d'accostage.

La pêche sur le canal du Rhône à Fos et d'Arles à Bouc en aval du barrage antisel, se pratique par quelques inscrits maritimes.

La pêche professionnelle en eau douce, si elle est très peu pratiquée, existe encore sur le canal d'Arles à Bouc et sur le Petit Landre. Elle fait l'objet d'une convention avec la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Bouches-du-Rhône. Il resterait, à l'heure actuelle, un à deux pêcheurs.

## **B.7. Tourisme et loisirs**

La commune de Fos-sur-Mer accueille un tourisme culturel, industriel, balnéaire et lié à la plaisance.

Les équipements d'accueil touristique sont de 11 hôtels (240 chambres), 36 restaurants, 3 campings, 3 appartements meublés, une résidence de tourisme, et une résidence hôtelière.

### **B.7.1. Tourisme culturel**

Le tourisme culturel est orienté vers la découverte du folklore provençal et camarguais. Des circuits sont proposés par l'Office du Tourisme sur un deux jours. Les principales visites permettent de découvrir :

- ❑ Le site médiéval de l'Hauture, le village-musée, les églises Saint-Sauveur et Notre-Dame-de-la-Mer.
- ❑ Des itinéraires vers l'arrière-pays traversant la plaine de la Crau, avec les visites de villages caractéristiques tels que Sulauze ou encore Istres avec son musée René Beaucaire.

- ❑ La Camargue, avec la visite de manades, la participation aux ferrades, animations taurines et équestres. Une visite des marais avec observation de l'avifaune est également prévue.
- ❑ Des animations traditionnelles sont organisées au cours de l'été : bouvine (course camarguaise réalisée aux arènes de Fos), joute provençale (démonstration, tournois) et compétitions de boules au boulodrome de Fos.

### **B.7.2. Tourisme industriel**

Fos-sur-Mer ayant toujours eu une image industrielle, l'Office du Tourisme propose la visite commentée des grandes unités avec une mise en valeur de leurs performances et avancées technologiques. Ainsi, SOLLAC MEDITERRANEE, ATOFINA, SOLAMAT – MEREX, ESSO, ASCOMETAL, RHONE GAZ, LYONDELL et le PORT AUTONOME DE MARSEILLE-FOS sont visités chaque année par des milliers de visiteurs.

La visite des monuments de l'ère industrielle localisés à Fos est organisée par les industriels eux-mêmes et reste particulièrement prisée des groupes. À titre indicatif, SOLLAC accueillerait environ 10 000 visiteurs par an.

### **B.7.3. Tourisme et loisirs balnéaires**

La partie *est* de la presqu'île du Cavaou est le seul secteur de la commune de Fos-sur-Mer à être propice au tourisme et aux loisirs balnéaires.

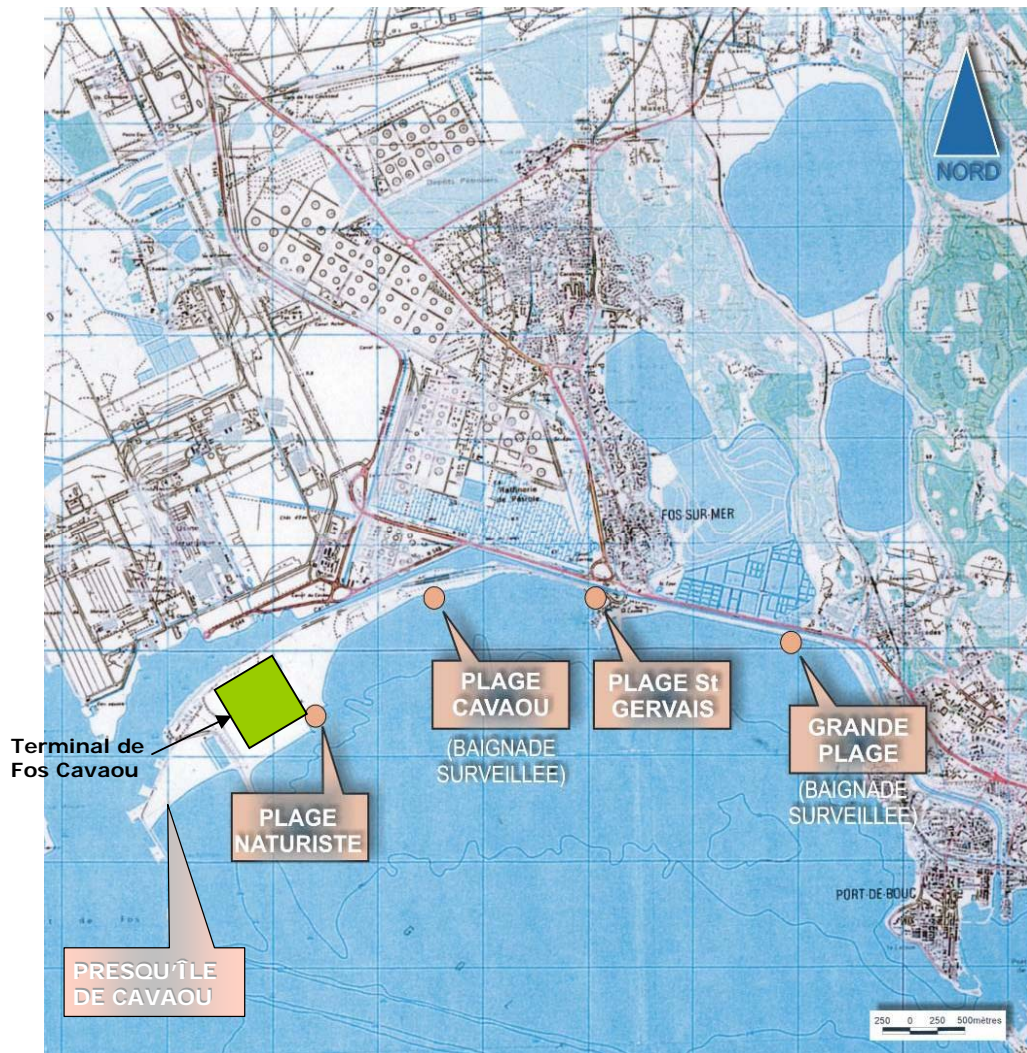
Les principales plages de la commune sont la Grande Plage à l'*est* du port Saint-Gervais, la plage Saint-Gervais à l'*ouest* du port, la plage du Cavaou, et la plage des naturistes au droit du site. Constituées de sable excepté au droit du projet où il y a de gros galets, ces plages présentent une certaine attractivité du fait de leur taille et de leur proximité aux zones de stationnement. Un autobus urbain dessert les plages à partir du centre-ville de Fos tous les jours en période estivale.

Les loisirs et le tourisme balnéaires se traduisent par la pratique d'un certain nombre d'activités : baignade, planche à voile, surf, pêche, chasse sous-marine, jet ski, naturisme. La pêche est interdite sur le canal d'Arles à Bouc bien qu'elle soit pratiquée toute l'année. La pêche à pied est particulièrement prisée sur le littoral hors période estivale en raison des ouvrages portuaires qui facilitent cette pratique. De nombreuses personnes pratiquent le camping sauvage à proximité des plages dans des autocaravanes. Quelques cabanons abritant des clubs nautiques ou des restaurants sont ouverts toute l'année sur la plage de Cavaou. Un circuit de motocross a été réalisé sur les dunes du Cavaou et fait l'objet d'une pratique régulière en dehors de la période estivale.

Deux problèmes majeurs interviennent en période estivale : les conflits d'usage entre des pratiques que tout oppose (le bruit du jet ski et le silence nécessaire à la pêche, par exemple) et la surfréquentation. On estime entre 10 000 et 15 000, le nombre de personnes par jour sur la presqu'île du Cavaou en période de pointe. Ceci crée de longues files d'attente et des problèmes de circulation.



## LOCALISATION DES PLAGES DE FOS SUR MER



Le noyau urbain situé à proximité du port de plaisance (port Saint-Gervais/plage Gaint-Gervais) a une vocation touristique affirmée et concentre les résidences secondaires, bars et hôtels et services liés à la plaisance.

### B.7.4. Tourisme et loisirs liés à la plaisance

Port Saint-Gervais compte 820 anneaux répartis en deux bassins : 1 bassin de 600 places crée en 1980 et 1 bassin de 250 postes crée en 1997. Le plan d'eau a ainsi une surface de 60 000 m<sup>2</sup> et un tirant d'eau maximum de 2,5 m.

Le port comporte un certain nombre d'équipements : aire de carénage de 5 000 m<sup>2</sup> avec système de collecte des eaux de carénage, poste d'avitaillement en carburant, barrage antipollution, station météo, surveillance 24h/24, etc.

La taille moyenne des embarcations du port se situe entre 6 et 9 m. Les sorties en mer se font à la journée en direction de Marseille et en demi-journée en direction de la Côte Bleue, Martigues, Carreau.

L'activité principale des plaisanciers est la pêche dans le golfe de Fos. Situé à proximité des plages et des commerces, le port accueille toute l'année de nombreuses manifestations et compétitions nautiques.

Des circuits de ballades et pêche en mer sont proposés sur la vedette la « Belle Provence » d'une capacité de 65 places.

L'activité de pêche au gros (thons, bonites) se pratique de mai à décembre et se fait à la journée en haute mer. C'est entre juin et novembre que se déroulent les manifestations organisées par les clubs locaux : championnat de France de pêche aux gros, coupe de France, coupe de la Méditerranée etc.

Au cours des dernières années, la commune de Fos-sur-Mer a reçu le Pavillon Bleu d'Europe. Ce label attribué par la fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (FEEEE) récompense les communes du littoral européen pour la gestion globale de l'Environnement. Le Pavillon Bleu des ports a été attribué en 1985, puis chaque année à partir de 1994, et le Pavillon Bleu des plages pour les années 1993, 1994, 1995, 1998, 1999, 2000, 2001. Plusieurs critères d'obtention du label sont à signaler :

L'environnement général de la commune : propreté des plages nettoyées quotidiennement par le Syndicat d'agglomération nouvelle, équipements des plages avec la mise en place de douches et points d'eau entretenus par les services municipaux, accès aux handicapés, espace liberté avec bancs et barbecues, sécurité des plages avec une surveillance des pompiers.

- ❑ Les actions d'éducation à l'Environnement : opérations de reboisement, collecte des déchets, nettoyage des pinèdes en association avec les écoles primaires de la ville. Les associations « Mer, Nautisme, Environnement » et « SOS Mer propre » mènent tout au long de l'année des actions pour éduquer le public à préserver le littoral. Durant l'été, des saisonniers ont pour mission d'animer et de protéger les plages fosséennes.
- ❑ La gestion des déchets : création d'une déchetterie, politique de tri sélectif, de recyclage et valorisation des déchets.
- ❑ Gestion des espaces naturels et des incendies : création d'un Comité communal des Feux et Forêts, installation de vigie, travaux de débroussaillage, etc.
- ❑ Prévention des risques : relation avec les industriels sous forme de colloques sur l'initiative de l'association des Eco-Maires, partenariats avec le milieu industriel, information du public par l'élaboration de plans de secours et de prévention dans les établissements scolaires, contribution active du CYPRES<sup>4</sup> en partenariat avec l'État et les industriels.

---

<sup>4</sup> Centre d'Information du Public pour la Prévention des Risques Industriels et la Protection de l'Environnement.

## **B.8. Voies de communication**

### **B.8.1. Réseaux de pipelines**

Le secteur est concerné par une bande de pipelines d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression, d'une largeur de 30 m. Ils sont aériens à proximité du terminal pétrolier, puis souterrains le long de la route. Ils passent ensuite sous le canal de navigation et s'éloignent vers le *nord*. Le réseau de pipelines permet de relier les différents postes pétroliers aux dépôts d'hydrocarbures desservis : DÉPÔTS PÉTROLIERS DE FOS, SPSE, ESSO, DÉPÔTS PÉTROLIERS DE LA CRAU.

### **B.8.2. Transport routier**

Le réseau routier environnant s'articule autour de la RN 568 qui est le prolongement naturel de l'autoroute A 55 en direction d'Arles. Elle présente un gabarit à 4 voies, excepté sur le tronçon longeant la zone urbanisée de Fos-sur-Mer. Un ensemble de carrefours (Ma campagne, Saint-Gervais, Fous, Joncs, etc.) et de routes nationales (RN 544, RN 545, RN 546 et RN 568) desservent la zone industrielle et Fos-sur-Mer (voir carte du réseau routier).

L'accès à la presqu'île du Cavaou se fait au moyen du pont qui franchit le canal de navigation d'Arles à Bouc accessible depuis la rue principale de Fos grâce à un carrefour. La voie secondaire interne à la presqu'île est implantée en surélévation sur une digue et mesure environ 6 m de large. Elle est gérée par le PAM et dessert successivement les plages du Cavaou, la société RTDH pour se terminer en voie sans issue dans le terminal pétrolier où l'accès est limité par une barrière commandée par un poste de contrôle.

L'accès à la partie *est* de la presqu'île vers le port de plaisance, se situe dans la descente du pont, par un carrefour en « T ».

Il y a un projet de nouveau pont franchissant le canal de Fos-sur-Mer à Port-de-Bouc au *sud* du carrefour de la Fous.

### **B.8.3. Transport ferroviaire**

Le réseau ferroviaire de la zone d'étude compte deux types de lignes :

- ❑ La ligne de transport de voyageurs destinée au transport des particuliers. La gare SNCF de Fos-sur-Mer se situe à l'*est* du cœur de ville, dans le quartier du Pont du Roy.
- ❑ Les lignes de transport de marchandises industrielles desservant chacune des entreprises de la zone industrielle qui manipulent des matières premières et/ou des produits manufacturés.

La presqu'île du Cavaou n'est desservie d'aucun réseau ferroviaire.

### **B.8.4. Transport aérien**

Deux aéroports de trafics importants sont proches du site de Fos-sur-Mer :

- ❑ Marseille-Provence, aéroport civil situé à 27 km du site,
- ❑ Istres, aéroport civil et militaire, où stationne la Force aérienne stratégique (F.A.S.), situé à environ 8,5 km du terminal.

L'orientation des pistes de ces deux zones aériennes est majoritairement dans l'axe *nord-sud*, ce qui correspond aux couloirs des vents dominants. Ces axes sont hors du domaine de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. De plus, la zone industrielle est interdite de survol à une altitude inférieure à 500 m.

Les aéroports suivants, de trafics plus faibles, sont également implantés dans la région de Fos-sur-Mer :

- civils : Berre-la-Fare (30 km), Salon-Eyguières (26 km)
- militaires : Salon de Provence (27 km)
- mixtes : Aix les Milles (41 km)

#### **B.9. Données météorologiques**

Le site se caractérise par des vents dominants de direction *nord/nord-ouest* et *sud-est* dont la vitesse dépasse fréquemment 8 m/s (vents violents).

Les précipitations moyennes sont de 550 mm, pour un nombre moyen de jours de précipitations de 78 jours.

Le nombre moyen de jours d'orage est de 20 jours par an.